

Compte rendu du Conseil municipal de la Commune d'Arcinges en date Du 17 Mai 2021

L'an deux mil vingt et un, le 17 Mai à 19 h, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Henri Grosdenis, Maire.

Présents : Aline Augagneur, David Baudier, Laurent Dubouis, Henri Grosdenis, Maire-Laure Brise, Jean-Philippe Poyet, Céline Brumaire, Stéphane Larger, Jacques Trichard, Virginie Lecouffe.

Absent excusé : Leslie Paput

Secrétaire de séance : Stéphane LARGER.

Le Conseil municipal :

- Approuve le compte rendu du Conseil du 25/03/2021

Visite réservoir de la « Forêt » :

- Monsieur le Maire propose de visiter le réservoir de la « Forêt ».

Monsieur le Maire explique qu'il y a deux cuves de 100 m³ mais une seule cuve est utilisée à ce jour car l'autre cuve est en mauvais état. Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal 2 options soit il faut réhabiliter les canalisations de la cuve non utilisée pour la rendre fonctionnelle ou garder cette cuve non utilisée pour la relier à une borne incendie.

→ Monsieur le Maire propose un temps de réflexion pour débattre sur le sujet lors du prochain Conseil Municipal.

Intervention Monsieur René VALORGE, président de la communauté de communes :

- Monsieur le Maire a invité Monsieur Valorge pour présenter les différentes commissions de la communauté de communes et les dossiers en cours.

Monsieur VALORGE est Maire de Saint Denis de Cabane depuis 2008 et il est président de la COM.COM depuis 2014. Il explique pourquoi il s'est tant impliqué et investit pour la communauté de commune : la communauté de communes est un lien entre les 25 communes (25000 habitants au total), les communes se réunissent ensemble pour mutualiser leurs idées, leurs travaux afin de s'unir pour faciliter toutes démarches entreprises.

Monsieur VALORGE présente les différentes commissions et les dossiers en cours :

- **Commission santé, enfance et jeunesse et cohésion sociale**, Isabelle DUGELET qui s'occupe de la petite enfance pour l'accueil dans les crèches, les relais assistantes maternelles. Le centre de loisirs, la MJC, l'accueil des jeunes et la santé, actuellement le dossier important est la désertification des médecins.
- **Commission Insertion**, Pascal DUBUIS pour l'aide à l'orientation ou la remise sur le marché des demandeurs d'emploi par le biais des missions locales, pôle emploi ou l'association roannaise Elipse.
- **Commission Economie**, Michel LAMARQUE, afin de gérer les zones intercommunales de Cuinzier, Belmont, Briennon, Pouilly, Charlieu, Saint Denis en accompagnant les entreprises de notre territoire sur leur projet de création et aider les entreprises en difficultés.
- **Commission Tourisme, culture**, Bruno BERTHELIER, en charge de l'office de tourisme, elle se compose d'élus de la com.com et de professionnel du territoire. Le projet se porte sur le prolongement de la voie verte qui passerait par Saint Denis de Cabane.
Concernant la culture il y a actuellement le cinéma à Charlieu, l'école de musique intercommunale et le musée au parc à Briennon.
- **Commission Déchets ménagers**, Henri GROSDENIS, concerne la collecte des déchets, la déchetterie. Un point d'explication est apporté sur la redevance : nombreux pensent qu'elle sert juste à la collecte des poubelles devant son domicile mais elle englobe aussi toute la structure autour pour faire le tri et aussi les déchets récoltés dans la nature et les déchèteries.
- **Commission eau et assainissement**, Hélène VAGINAY, travaille sur la ressource en eau pour mieux la gérer, mieux la protéger, et travaille sur le transfert de compétence.
- **Commission plan climat et rivières**, Guillaume DECAVE, pour vérifier la qualité de l'eau des rivières et des captages. Gérer la diminution de la consommation des énergies et gazs à effet de serres. Créer les aides aux économies d'énergie en compléments des aides de l'Anah pour les particuliers et professionnels.
- **Commission urbanisme et Bâtiments communautaires**, d'ici peu en 2023 il y aura le SCOT à réviser, il sera étendu à l'échelle du Roannais + ADS.
- **Commission piscine intercommunale**, il y a une 10aine d'élus qui travaille pendant 2 ans pour ce projet.

Point Facturation eau et assainissement :

- Monsieur Le Maire présente le point sur la facturation eau et assainissement

Imputation 70611				
Désignation	Nb factures	Montant HT (E)	Montant TVA (E)	Montant TTC (E)
Droit Fixe Assainissement	38	950,00	0,00	950,00
Valorisation fixe boues 2021	38	513,38	0,00	513,38
Total pour l'imputation		1 463,38	0,00	1 463,38

Imputation 70111				
Désignation	Nb factures	Montant HT (E)	Montant TVA (E)	Montant TTC (E)
Droit fixe Eau	143	14 083,30	0,00	14 083,30
Total pour l'imputation		14 083,30	0,00	14 083,30
Total général :		15 546,68	0,00	15 546,68

→ Monsieur le Maire informe au conseil municipal que les factures des abonnés ont été éditées et transmises aux impôts, la date limite de paiement est fixée au 30.06.2021

Travaux réseau d'eau, présentation des devis et des demandes de subventions en cours :

- Monsieur Le Maire suite à la visite du réservoir de la « Forêt » demande quelle solution choisir : soit supprimer les réservoirs et simplement faire une injection de chlore ou alors réhabiliter une cuve pour faire une réserve.

Monsieur Le Maire présente par la suite, les devis de l'entreprise CHAVANY

- Pour la réserve incendie qui se monte à 2501. Euros HT,
- Pour l'installation d'une télésurveillance du réservoir d'eau potable de la Forêt, avec la mise en place d'un compteur de sectorisation avec équipement d'enregistreurs permettant d'envoyer des informations sur une télésurveillance. Pour faciliter les recherches de fuites et améliorer le rendement de notre réseau, le devis se monte à 16983.90 euros HT,
- Pour réhabiliter les canalisations de la cuve non utilisée 11097.77 euros HT.
- Pour la mise en place d'un compteur sur la conduite à l'entrée du bourg « pelonières » d'un montant de 1627.29 euros HT

Une partie de ces travaux peuvent être subventionnés à 70%, d'autres devis complémentaires ont été demandés à l'entreprise CHAVANY.

Travaux voirie, présentation des devis et des demandes de subventions en cours :

- Monsieur le Maire présente les devis de l'entreprise THIVENT.

Pour la cour de la maison communale (locataire MERCIER) :

- o en enduit bicouche rose 4738.40 euros HT
- o en pavé ou béton désactivé 12104.40 euros HT
- o en enrobé noir 5709.95 euros HT
- o en enrobé rouge 7208.55 euros HT

Pour l'impasse de pélonières un enrobé de 6 cm d'épaisseur 2044.00 HT

→ Monsieur le Maire et les membres du conseil municipal présents retiennent le devis en enrobé noir de 5709.95 euros HT et le devis pour l'impasse des pélonières d'un montant de 2044.00 HT.

Ces travaux sont subventionnables à 60%, sachant qu'il faudra peut-être faire un crédit pour réaliser les autres travaux et pour ne pas perdre la subvention qui arrive à terme fin 2021.

Point facturation Véolia et refacturation commune :

- Monsieur Le Maire présente le point sur la facturation année 2020 de Véolia à la commune et la refacturation aux abonnés

VEOLIA nous facture 2583.14 euros TTC nous refacturons aux habitants d'ARCINGES 2277.94 EUROS TTC ; cela fait une différence de 305.20 euros au bénéfice de VEOLIA.

→ Monsieur le Maire au vu des chiffres propose de maintenir ce système de facturation, car faire des travaux pour rebrancher les abonnés de Véolia sur notre réseau serait une charge trop lourde financièrement.

Bilan bibliothèque :

- Monsieur le Maire fait lecture du compte rendu 2020 de la bibliothèque rédigée par Mme PERRIN

BILAN DE LA BIBLIOTHEQUE 2020

Nombre de lecteurs adultes : 44

Nombre de lecteurs enfants (- de 15ans) : 22

Nombre de livres appartenant à la bibliothèque (dons + achats) : 990

Nombre de livres prêtés par la Médiathèque (MDL) : 1030

Nombre de livres achetés : 22 pour un montant de 393,72 €

Nombre de livres empruntés : 750 dont 484 livres adultes et 266 livres enfants et jeunes

La bibliothèque continue son partenariat avec l'école du Cergne : à toutes les vacances, les livres sont échangés soit 572 documents pour l'année 2020.

Comme les années précédentes, Maurice Préfol nous a encore fait des dons mais ils ont été moins importants à cause du confinement (40 livres). Quelques lecteurs aussi nous ont apporté des livres.

Compte-tenu de la crise sanitaire, aucune animation n'a pu être organisée.

De même, nous n'avons pas pu nous rendre à Neulise pour échanger l'ensemble des documents prêtés par la DDLM mais nous n'avons jamais manqué de nouveautés en échangeant partiellement les livres par le biais de la navette.

5 bénévoles ont assuré les permanences du samedi matin de 10h à 12h : Cécile Charroin, Pascale Giraud, Eliane Gachet, Sylvie Dubouis et Claudie Perrin. Madeleine Chatelet et Claudie Perrin assurent les permanences de chaque premier mardi du mois.

Tout au long de l'année 2020, nous avons dû nous adapter en fonction des décisions de l'état. Tout d'abord, ce fut une fermeture totale en mars, puis progressivement nous sommes passés à une réouverture partielle en proposant des retraits de livres sous forme de drive, les réservations se faisant soit par mail soit par téléphone. Puis, nous avons pu réouvrir avec la mise en place des gestes barrières préconisés. Je tiens à remercier nos référents de la DDLM de Neulise ainsi que le personnel de la médiathèque de Charlieu pour leur soutien et leurs conseils tout au long de cette crise.

Projets 2021 : Si les conditions sanitaires nous le permettent, nous espérons organiser à l'automne une exposition, nous souhaiterions aussi faire revenir Aurélia Brivet pour nous parler de son voyage en Argentine et bien entendu réaliser une animation à destination des enfants pour l'arbre de Noël.

Convention de participation aux frais de rémunération d'un stagiaire à la communauté de communes :

- Monsieur le Maire présente la convention de participation aux missions d'assistance à l'atteinte des objectifs de la charte transfert de compétences eau potable et assainissement. Cette mission sera effectuée par Anaëlle HINDERMANN stagiaire pour la com-com. Cette convention est conclue pour une durée de 16 semaines du 12.04.2021 au 30.07.2021

→ **Monsieur le Maire et les membres du conseil municipal présent décide à l'unanimité d'adhérer à cette convention.**

Convention de création de service commun ADS à la communauté de communes :

- Monsieur le Maire présente la convention de création de service commun ADS à la com-com. Le service instruit les dossiers liés à l'application de droit des sols. Maintenant nous devons aussi instruire les dossiers concernant l'accessibilité et les équipements publics ; c'est pour cela que nous devons valider cette convention.

→ **Monsieur le Maire et les membres du conseil municipal présent décide à l'unanimité d'adhérer à cette convention.**

Promotion Patrick DUMONT validé par le CDG :

- Monsieur le Maire informe aux membres du conseil municipal que le Centre de Gestion a validé la promotion de l'agent DUMONT Patrick, qui occupait le poste de fontainier avec le grade d'adjoint technique principal 1^{re} classe, il passe au grade d'agent de maîtrise à compter du 1^{er} Mars 2021.

Avancement Dominique BUISSON validé par le CDG :

- Monsieur le Maire informe aux membres du conseil municipal que le Centre de Gestion a validé l'avancement de grade de l'agent BUISSON Dominique, il passe au grade d'adjoint technique territorial principal 2^{ème} classe à compter du 3 Avril 2021.

Ramassage des déchets par les jeunes de toutes les communes le 2 juin 2021.

- Monsieur le Maire présente la journée ramassage des déchets lancée par la com-com. Dans le cadre des réunions en format Visio du comité intercommunal des jeunes, ces derniers ont manifesté l'envie de mettre en place une **demi-journée de ramassage des déchets sur les 25 communes du territoire**. La date retenue est le **mercredi 2 Juin après-midi**. Chaque commune est sollicitée pour participer, dans la mesure du possible, à cette action. Cette après-midi n'est pas exclusive aux lycéens et collégiens, mais concerne tous les habitants qui seront motivés et disponibles ce mercredi après-midi.

Questions diverses

- Monsieur le Maire présente la facture de Mr Daniel LACOTE auto entrepreneur, ce dernier effectue l'entretien des espaces verts de la commune en remplacement de notre cantonnier.

→ **Prochain conseil municipal programmé le 5.07.2021 à 19h00.**